



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du NORD
Arrondissement de VALENCIENNES - Canton de SAINT-AMAND-LES-EAUX
Extrait du Registre aux Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 18 avril 2024

Le Conseil Municipal de RAISMES s'est réuni en Mairie, sur convocation régulière en date du 11 avril 2024 au salon d'honneur de l'hôtel de ville et sous la Présidence d' Aymeric ROBIN, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33	Présent(s) : Aymeric Robin, Sylvia Potier, Patrick Trifi, André Kaczor, Nadine Cochy, Eric Warmoes, Karine Lippert, Jean-Paul Mottier, Annette Bramme, Lætitia Millecamp, André Couplet, Marie-Josée Paillousse, Jeanne Barbieux, Patrick Evrard, Jean-Marc Looten, Eric Monchicourt, Jérôme Ibanez, Marie-Louise Nassar, Eric Tounsi, Carine Florent, Émeline Kessler, Véronique Hubert, et Maklouf Bouaoud, Hayette Ait Kaddour, Jean-Claude Priez	
Présents 25 / 33 Pouvoirs : 06 / 33		
Votants 31/ 33		
Secrétaire de séance Véronique Hubert	Absent (es) excusé (es) ayant donné pouvoir à : Jocelyne Dusautois à André Kaczor, Jean-Paul Birembaut à Patrick Evrard, Agathe Mahmoudi à Annette Bramme, David Belurier à Véronique Hubert, Florian Renard à Eric Warmoes, MéliSSa Boucher à Sylvia Potier	
	Absent (es) excusés (es) : Eddy Zdziech, Philippe Lambert	Absent (es) :
DELIBERATION 2024.04.15	Adoption du budget supplémentaire	

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 2311-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget communal,

Vu l'instruction M57 applicable aux communes

Vu le projet de budget primitif 2024 précédemment voté en séance du 8 décembre 2023

Vu l'avis de la commission finances en date du 27 Mars 2024

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 02 contre,

VALIDE le budget supplémentaire 2024 s'équilibrant comme suit :

Mouvements au BS

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	+ 1 761 951,42	+ 1 761 951,42
FONCTIONNEMENT	+ 696 229,75	+ 696 229,75
TOTAUX	+ 2 458 181,17	+ 2 458 181,17

Pour mémoire Budget Primitif

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	7 248 631,26	7 248 631,26
FONCTIONNEMENT	24 904 973,15	24 904 973,15
TOTAUX	32 153 604,41	32 153 604,41

Budget supplémentaire total

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	9 010 582,68	9 010 582,68
FONCTIONNEMENT	25 601 202,90	25 601 202,90
TOTAUX	34 611 785,58	34 611 785,58

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,
Le Maire
Aymeric ROBIN

Pour le Maire empêché,
L'adjointe,

Sylvia POTIER

Pour le Maire empêché,
L'adjointe,

Sylvia POTIER

